

	<p>DIRECTION DU PILOTAGE ET DES ETUDES BUREAU DES ARCHIVES</p> <p style="text-align: center;">FICHE INDIVIDUELLE D'ENTRETIEN</p>
<p>1AV 22</p>	<p>Monique CHEMILLIER-GENDREAU</p>

TEMOIN	
Nom	CHEMILLIER-GENDREAU
Prénom	Monique
Fonctions	Professeur émérite de Droit public et Science politique

ARCHIVISTES ORAUX	
Noms, Prénoms	Léa NANNI et Nastasia MICHAELS
Qualité	Etudiants du master Journalisme scientifique (Paris Diderot)

TRANSCRIPTEUR	
Nom, Prénom	Katie DAGUZE
Qualité	Archiviste (Université Paris Diderot)

ENTRETIEN	
Date	9 Mars 2017
Lieu	Université Paris Diderot
Durée	1h48
Thèmes	Enseignement, recherche

CONSERVATION	
Lieu	Archives de l'Université Paris Diderot.
Supports originaux	Remis le 19/05/2017 au bureau des archives de Paris Diderot
Supports de consultation	Archives de Paris Diderot
Supports de conservation	Archives de Paris Diderot

VERSEMENTS COMPLEMENTAIRES	
459W	SEDET : gestion administrative, enseignement, activités scientifiques (1975-2000)
840W	CESSMA : gestion du laboratoire, colloques (1992-2014)

PRESENTATION DU TEMOIN

Carrière

1961 : assistante à la Faculté de droit de Nancy
1963-1967 : assistante à la Faculté de droit de Paris
1967-1983 : professeure à l'Université de Reims.
1971-1983 : chargée de cours à l'Université Paris 7
1983-2004 : professeure à l'Université Paris 7

Activités de recherche

Membre du laboratoire Sociétés en développement : études transdisciplinaires (SEDET) puis Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques (CESSMA)

Membre du Centre d'études du vivant

Travaux de recherche sur le droit international et la théorie de l'État

Activités administratives

Participation au Conseil d'administration de l'Université Paris Diderot

Fonctions annexes

Membre du Tribunal permanent des peuples

Conseil juridique de plusieurs gouvernements devant la Cour internationale de justice de l'ONU à La Haye

Présidente d'honneur de l'Association française des juristes démocrates

Prix et distinctions

2002 : prix de l'Union rationaliste

Publications importantes

De la guerre à la communauté universelle, entre droit et politique, Fayard, 2013

Droit international et démocratie mondiale : Les Raisons d'un échec, Textuel, 2002

Sans papiers : l'archaïsme fatal (ouvrage collectif) La Découverte, 1999

L'injustifiable : Les politiques françaises de l'immigration, Éditions du Centurion, 1998

La souveraineté sur les archipels Paracels et Spratleys, L'Harmattan, 1996

Humanité et souverainetés, Essai sur la fonction du droit international, La Découverte, 1995

Introduction générale au droit, Eyrolles, 1990

Le rôle du temps dans la formation du droit international, Éditions A. Pedone, 1988

Repères	Inventaire analytique
00:00:34	<p>Comment êtes-vous devenue professeur de Droit international ?</p> <p>Elle a toujours voulu être avocate. Evoque les cours de l'Académie internationale de la Haye en 1956 au moment de la nationalisation du Canal de Suez. Période passionnante à l'Académie qui a développé son intérêt pour le droit international. Evoque son enfance et son opinion sur la colonisation et son envie pour le droit international, puis sa découverte du droit européen au collège d'Europe à Bruges en 1957-1958. Parle de sa vie privée et son déménagement en Martinique : début de sa carrière d'enseignante. Assistante à la Faculté de droit de Nancy (1961), DEA en sciences politiques et début d'une thèse en droit international. En 1963, assistante à la Faculté de droit de Paris et agrégation en 1967. Nommée à Reims.</p>
00:07:29	<p>Avant votre arrivée à Paris Diderot, vous avez été professeure à l'Université de Reims. Quelles étaient vos missions ?</p> <p>Evoque les débuts de l'Université de Reims : collège de droit relié à Lille sous la direction de François Leroy. Elle a commencé par le droit administratif. Fait allusion à son intérêt pour mai 68 et la différence avec le stoïcisme de Reims. Suites du mouvement : en octobre, elle a repris ses cours à Reims mais marque son intérêt pour Paris 7.</p>
00:11:51	<p>Recrutement à Paris 7.</p> <p>Elle rencontre Michel Alliot suite à son intérêt pour Mai 68. Evoque la création de Paris 7 et sa pluridisciplinarité. Parle du refus de Paris 1 et Paris 2 de faire une 3e faculté de droit dans Paris mais Michel Alliot a fait deux départements de droit et d'économie mais n'a pas pu obtenir de poste dédié donc que des chargés de cours en poste ailleurs (cours sur le budget de l'université). En 1971, elle devient donc chargée de cours (heures complémentaires) à Paris 7 en même temps qu'à Reims. Son groupe donne des cours de droits à des non-juristes et monte le cursus Administration économique et sociale et cursus Langues Appliquées au droit. Evoque ses débuts au laboratoire SEDET (Séminaire multidisciplinaire) avec Catherine Coquery-Vidrovitch. Son groupe développe d'autres cours dans d'autres secteurs de l'université (droit de l'environnement ou droit et administration de la santé) avec la création de postes de maîtres de conférences. 1976-1977 : l'université fait des demandes de poste pour des professeurs et en 1983 son poste est enfin créé.</p>
00:23:52	<p>Aujourd'hui, vous êtes membre du CESSMA. Est-ce venu plus tard ?</p> <p>Le CESSMA a succédé au laboratoire Afrique fondé par Catherine Coquery-Vidrovitch. Evoque ses étudiants de thèse.</p>
00:25:35	<p>Responsabilités administratives à Paris Diderot.</p> <p>Membre du conseil d'administration pendant 2 mandats et demi.</p>

00:25:50	<p>Recherche. Evoque sa participation à la création du Centre d'études du Vivant et le développement de ce laboratoire.</p>
00:33:06	<p>Financement des recherches. Pas besoin de grand-chose. Evoque la naissance de la recherche au-delà de l'esprit mercantile. Demandes de financement très rares. Evoque les séminaires du SEDET.</p>
00:35:26	<p>Pourquoi pensez-vous qu'il est important d'amener de la pluridisciplinarité ? Le monde n'est pas mono-disciplinaire. Evoque ses activités extra-universitaires de conseil en droit international. Elle a besoin de toutes les autres disciplines.</p>
00:39:02	<p>Pourquoi a-t-on besoin de faire appel à des personnes extérieures pour de telles situations ? Pourquoi vous, et pas quelqu'un d'autre ? Besoin de spécialistes pour traiter un conflit ou conflit éventuel. Tient beaucoup aux écrits et au bouche-à-oreille pour le choix du spécialiste. Fonction principale d'enseignement. Actuellement à la retraite donc plus de temps pour les conseils.</p>
00:41:57	<p>Combien de temps consacriez-vous à la recherche avant votre éméritat ? Cela varie au fil de la carrière. A l'époque, ils étaient surtout des enseignants même s'il y avait un peu de recherche (thèse) et les Colloques de Reims (critique du droit). Articles et colloques. En mai 68, réforme du statut donc modification dans les carrières : enseignants-chercheurs. Evoque l'enseignement et l'évaluation qui porte plus sur la recherche que sur l'enseignement. 1/3 du temps pour la recherche (surtout en vacances).</p>
00:49:07	<p>En termes de collaborations, travaillez-vous seule ou en co-écriture ? Peu de co-écriture. Collaborations pour des revues.</p>
00:51:10	<p>Vous nous avez parlé de relations dans le cadre de votre recherche, avec des éditeurs. Aviez-vous des relations avec d'autres acteurs de la société ? Activités d'enseignement, de recherche, de conseil juridique et engagement social mêlés. Relations avec les éditeurs découlent de là.</p>
00:54:44	<p>Pouvez-vous nous parler un peu de votre engagement pour les droits de l'homme ? Besoin d'engagement. Evoque le rôle de sa participation en 1979 à une mission (3-4 semaines) de l'Association des juristes démocrates au Vietnam / Cambodge dans la suite de sa vie. Cours en 1982 au Vietnam : déstabilisant car elle avait préparé un cours de type occidental et a eu des questions sur les droits fondamentaux car le droit international n'existait pas. Toujours engagée sur les nécessités de réforme.</p>

01:07:52	<p>Vous mentionnez la Cour Internationale de Justice de la Haye. Quelles ont été vos activités ?</p> <p>Conseil juridique. Evoque sa première affaire en 1978 (Guinée-Bissau). Fait allusion à une autre affaire entre la Belgique et Congo Belge (années 1990). Demande d'avis consultatif sur le mur construit par Israël dans les territoires palestiniens (années 2000). Conseils sur des dossiers de précontentieux.</p>
01:11:03	<p>Et votre rôle en tant que membre du Tribunal permanent des peuples ?</p> <p>Evoque le tribunal Russel (tribunal d'opinion) dans les années 70 et la création du Tribunal permanent des peuples. Problème du manque d'impact et effet idéologique diffus. Importance de lutter pour obtenir des vraies réformes.</p>
01:16:22	<p>Vous avez été experte pour la rédaction d'une déclaration des droits de l'homme dans les villes. Pouvez-vous nous expliquer cela ?</p> <p>Parle de sa participation dans un groupe de travail dans les années 90 pour promouvoir et rédiger une déclaration des droits de l'Homme dans la ville (espaces verts, droits des familles). Déception car ce n'est pas concret (non adoption d'un article qu'elle avait préparé où les points de la déclaration seraient justifiables).</p>
01:22:16	<p>Pour revenir sur la Cour Internationale de La Haye, que faudrait-il pour qu'elle soit plus performante ? Pour que les peuples aient plus de recours ?</p> <p>Il faudrait une vraie révolution mondiale, un véritable choc. Evoque le rôle de la société civile. Il faudrait que la Cour ait une compétence obligatoire et que d'autres entités que les Etats puissent y accéder.</p>
01:24:32	<p>Et en France, vous est-il arrivé de prendre des positions publiques, notamment sur le sujet de l'enseignement supérieur et de la recherche ?</p> <p>Parle de sa position sur la politique française de l'immigration. Pas de prise de position sur la politique d'enseignement supérieur mais pourtant intérêt avec le conseil d'administration mais le déménagement sur le campus Paris Rive Gauche a compliqué les échanges. Evoque son opinion sur la politique des universités.</p>
01:28:00	<p>Nous avons abordé les différentes lois : loi Faure en 1968, loi Savary en 1984. Avez-vous des choses à ajouter sur ce que ces lois ont changé pour vous ? Et la loi d'autonomie des universités en 2016 ?</p> <p>Rien changé pour elle. Evoque la liberté des enseignants-chercheurs dans leur enseignement et l'importance de capter les étudiants et de transmettre l'esprit critique.</p>
01:29:56	<p>Vous avez écrit pour des revues telles que le Monde Diplomatique. Pouvez-vous nous en dire plus ?</p> <p>Raconte sa collaboration avec le Monde Diplomatique et la situation actuelle de la revue. Analyse de la situation internationale : mondialisation. Evoque le Traité constitutionnel européen de 2005 et la création de l'Europe.</p>

01:36:19	<p>Nous avons parlé des villes et de l'international ? Quel est donc le rôle des pays ? Evoque son travail concernant la fin de la souveraineté des pays. Il faut repenser l'organisation du monde et le droit qui va avec pour accepter les identités multiples. Fait allusion à la situation africaine avec le découpage en Etats-nations.</p>
01:40:23	<p>Vous êtes une femme, et à l'époque à laquelle vous avez travaillé, les femmes avaient peu de droits. Comment fait-on, quand on est une femme dans ce milieu ? "Il faut une force et quelques alliés". Evoque sa situation familiale avec son père comme allié ainsi que son mari. Mais milieu hostile. Fait allusion à des anecdotes sur la situation des femmes qui travaillaient dans les années 60. Analyse que la situation pour les femmes dans l'organisation sociale est pareille (crèches, inégalité salariale).</p>
01:45:51	<p>Y a-t-il un adage avec lequel vous souhaiteriez terminer ? Pessimiste à cause de la militarisation du monde. "Là où croît le péril croît aussi ce qui sauve" (poète Hölderlin).</p>
01:47:06	<p>FIN</p>

